

Avis de constitution

SOCIETE « NOMAH AGRI PLUS » en abrégé « NAP »

Siège ABIDJAN ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE  
EN FACE DE L'INSTITUT ISLAMIQUE D'ANYAMA , Lot 1708,  
Ilot 169 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOMAH AGRI PLUS » en abrégé «  
NAP »

Objet : Activité principale :  
- CREATION DE PLANTATIONS DE  
PRODUITS AGRICOLES

Activités secondaires :  
- PRODUCTION ET COMMERCIALISATION  
DE PRODUITS AGRICOLE  
- ETUDES ET CONSEILS AGRICOLES  
- ASSISTANCE TECHNIQUE  
- FORMATION  
- TRANSPORT ET DISTRIBUTION  
- IMPORT ET EXPORT  
- VENTE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRE  
ET INTRANTS AGRICOLES

- VENTE DE MATERIELS ET DE MACHINES  
AGRICOLES

- Et pour la réalisation de l'objet  
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE EN FACE DE L'INSTITUT ISLAMIQUE D'ANYAMA , Lot 1708, Ilot 169 BIS

Dirigeant(s) M DOSSO FAKOMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06251 du 25/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37947/GTCA/RC/2024 du 25/06/2024

